

La droite chrétienne divisée sur le sort à réserver à Orban

LE Parlement européen se prononcera ce mercredi sur l'ouverture d'une procédure

- Le PPE laisse la liberté de vote à ses membres.
- Mais son chef Manfred Weber votera pour activer la procédure de sanction.

STRASBOURG

DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL

On attendait une position claire. Mais la démocratie chrétienne étant parfois otage de ce qu'elle veut être – un parti du centre, c'est-à-dire de nulle part – elle a réussi mardi à être et pour, et contre. Réuni mardi soir pour décider de sa position sur un vote crucial prévu ce mercredi sur une procédure de sanction envers la Hongrie de Viktor Orban, accusée de mettre en danger l'Etat de droit (lire ci-contre), le groupe parlementaire du Parti populaire européen (PPE) a décidé de laisser la liberté de vote à ses membres. Mais le chef de groupe Manfred Weber a annoncé qu'il votera en faveur de l'ouverture de la procédure envers la Hongrie. Question cruciale : alors que les autres partis proeuropéens (sociaux-démocrates, libéraux, Verts et gauche radicale) voteront en faveur de l'adoption du rapport de la députée Judith Sargentini (Verts-A.L.E.), la septantaine de votes PPE nécessaires pour atteindre la majorité des deux tiers sera-t-elle atteinte ?

« **Nous croyons en une Europe chrétienne. Les migrants vont inonder notre continent** » VIKTOR ORBAN

La position adoptée par la famille démocrate chrétienne européenne, qui avait depuis dix ans systématiquement protégé Viktor Orban et son parti Fidesz, pourrait poser la question du maintien en son sein de cette formation désormais populiste et frayant avec l'extrême droite. Selon une source, les chefs d'Etat ou de gouvernement de la famille PPE pourraient, lors de leur prochaine rencontre en marge du sommet informel de Salzbourg le 19 septembre prochain, décider de suspendre le Fidesz pour toute la durée de la procédure de l'article 7 si celui-ci est activé. Un « lâchage » avait frappé lundi : le chancelier autrichien Sebastian Kurz, en coalition chez lui avec l'extrême droite, et qui semblait jusqu'il y a peu en phase avec son homologue hongrois, a fait savoir qu'il était favorable au vote en faveur de l'ouverture de la procédure de l'article 7. Motif, en substance : on peut être d'accord sur la politique migratoire, mais il n'y a pas de compromis possible sur les valeurs fondamentales...

Viktor Orban va-t-il claquer la porte du PPE plutôt que de souffrir l'humiliation d'une expulsion, comme le pensaient jusqu'ici certains initiés de la première famille politique européenne ? Il y a quelques semaines, il avait d'ailleurs ouvertement menacé ses coreligionnaires européens de les quitter pour former un grand parti antimigration, à la droite du PPE... « Jamais ! », a cependant

rectifié mardi le dirigeant magyar. *Je continuerai le combat*

même s'il est perdu d'avance », a-t-il dit à la presse, non sans avoir rappelé que « c'est Helmut Kohl en personne qui m'y avait invité, et lui seul pourrait donc m'en exclure... »

Sur la division interne au PPE à son sujet, Orban balaie d'ailleurs d'un revers de la main la thèse qu'il s'agirait d'une confrontation sur les valeurs : « *Le PPE est divisé non pas à propos de la démocratie, mais à propos de la migration. Il a perdu le cap, il ne sait plus que faire, il ne sait plus si la migration est bonne ou mauvaise, s'il faut renvoyer les migrants...* » En fin tacticien, Viktor Orban a développé à l'intérieur de sa famille politique le raisonnement suivant le-

quel les adversaires de la droite chrétienne sont les premiers bénéficiaires de ces divisions étalées sur la place publique : « *Jamais les socialistes ou les libéraux ne laisseraient l'un des leurs attaqué ainsi publiquement* », a-t-il lancé, selon un témoin assistant à la réunion du groupe à portes closes. Et en conférence de presse, il a reproduit le même argument, en y mêlant celui qui est l'épouvantail pour la droite centriste : « *Le président Macron utilise nos faiblesses pour saper le PPE. Il va introduire un coin dans nos positions, il essaiera d'attirer un certain nombre de partis du PPE vers sa formation. Il faudra beaucoup de ruse pour restaurer notre unité !* » Et d'appeler « coalition promigration » la grande

alliance pro-européenne et anti-populiste que de nombreux dirigeants, dont Macron et les libéraux, appellent de leurs vœux...

Plus tôt dans l'après-midi, le Premier ministre hongrois, auquel on peut reprocher beaucoup de choses mais pas de fuir le combat, avait attaqué bille en tête le rapport Sargentini lors du débat en séance plénière. « *Ce rapport ne respecte pas les Hongrois* », tonnait Viktor Orban, retournant la critique qui lui est faite d'abuser de sa légitimité électorale pour violenter la démocratie : « *Il y a cinq mois, il y a eu des élections en Hongrie et les citoyens se sont prononcés massivement* (en faveur du Fidesz, NDLR). *Et maintenant, le Parlement européen essaie de passer outre la décision des Hongrois et de forcer le gouvernement de suivre leurs ordres plutôt que ceux du peuple hongrois.* » Sur les bancs de l'extrême droite, les ovations ne cessaient pas, tandis que Nigel Farage, l'homme fort du Ukip, invitait Orban à « *cesser de vouloir rester à tout prix en dans l'UE et à rejoindre le club du Brexit où vous serez très bien accueilli.* »

Mais s'il n'y a qu'un passage à retenir du passage strasbourgeois de Viktor Orban, c'est sans doute celui-ci, tenu face à la presse : « *Nous croyons en notre cause, celle d'une Europe chrétienne. Les migrants vont inonder notre continent, et ce sera la fin de l'histoire.* » Si quelqu'un avait des doutes sur ce qu'est « l'orbanisme », il aura été fixé. ■

JUREK KUCZKIEWICZ

PROCÉDURE

Un rapport cinglant

Le rapport rédigé par l'euro-députée Judit Sargentini (Verts/A.L.E.), préalablement adopté par la commission des libertés publiques, constitue une demande formelle adressée au Conseil de l'UE de déclencher une procédure prévue à l'article 7 du traité de Lisbonne. Etreint l'an passé envers la Pologne (mais à l'initiative de la Commission européenne), cet article prévoit une procédure de protection de l'Etat de droit contre sa mise en danger « grave et systémique ». À l'issue de cette procédure qui se déroule dans le cénacle des

Etats membres, des sanctions peuvent être adoptées – à l'unanimité, politiquement peu réaliste – à l'égard du pays concerné. Ces sanctions peuvent aller jusqu'à la suspension des droits de vote du pays.

Une énumération éloquent. Que contient le rapport Sargentini sur l'Etat de droit en Hongrie ? La seule énumération énoncée en son premier article est éloquent. Il « déclare les préoccupations du parlement sur les éléments suivants : le fonctionnement du système constitutionnel et électoral ; l'indépendance de la justice ainsi que des autres institutions et les droits des juges ; la corruption et les conflits d'intérêts ;

la protection des données et de la vie privée ; la liberté d'expression ; la liberté académique ; la liberté de religion ; la liberté d'association ; le droit à l'égalité de traitement ; les droits des personnes appartenant à des minorités, y compris les Roms et les Juifs, et la protection de ces minorités contre les déclarations haineuses ; les droits fondamentaux des migrants, des demandeurs d'asile et des réfugiés ; les droits économiques et sociaux. »

Depuis 2010. La Hongrie est la cible des critiques européennes depuis 2010, lorsque Viktor Orban revint au pouvoir et commença à modifier la Constitution, réduisant l'indépendance de

la justice, la liberté de presse, et l'indépendance de la Banque centrale. L'initiative actuelle du Parlement européen a été déclenchée suite à plusieurs actions récentes menées par le pouvoir hongrois : une consultation populaire « Stop Bruxelles », accusant l'UE de favoriser l'immigration illégale ; le passage d'une loi surnommée « Stop Soros », criminalisant l'aide, même en paroles, apportée aux migrants illégaux ; et enfin une loi sur les établissements d'enseignement, qui avait pour but à peine caché de restreindre ou fermer une université privée financée par le milliardaire américano-hongrois Soros.

J.K.Z